

République Française
Département : ISERE
Arrondissement : Grenoble
SAINT AREY - COMMUNE

Séance du mardi 20 janvier 2026

Délibération N° DE_001_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
6	5	5
Date de la convocation : 12/01/2026		
Pour	Contre	Abstention
5	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt janvier deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Anne STUTZ.

Présents : Anne STUTZ, Guy BACCOLI, Caroline CASTILLON, Claire MEGIAS, Bernard GLUSZYK

Représentés :

Absents et Excusés : Mathieu BONDAZ

Secrétaire de séance : Guy BACCOLI

Objet : Autorisation d'ouverture de crédit avant vote du BP 2026

Madame la Maire informe le Conseil Municipal qu'afin de ne pas pénaliser les entreprises et éviter les interruptions de paiement des factures fournisseurs en section d'investissement, le Conseil Municipal peut autoriser, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2026, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses de la section d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025.

Vu l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales

Vu le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice 2025

Le Conseil Municipal **DECIDE** à l'unanimité

- d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement 2026, dans la limite du quart des crédits inscrits en 2025 et ce jusqu'à l'adoption du budget primitif 2026
- Le tableau ci-dessous indique le montant des crédits pouvant être ouverts par l'assemblée délibérantes pour 2026.

Chapitre ou opération	Article	Crédits votés au BP 2025 (crédits ouverts)	Crédits ouverts au titre de DM votées en 2025	Montant total à prendre en compte	AGEDI	
					Crédits pouvant être ouverts par l'assemblée délibérante	Crédits votés 2026 (25% 2025)
204	2041512	281,25	0,00	281,25	70,31	0,00
21	21578	2 000,00	-69,25	1 930,75	482,69	400,00
23	2315	81 147,51	-31 579,20	49 568,31	12 392,08	12 000,00
59	2315	27 000,00	31 579,20	58 579,20	14 644,80	0,00
60	2315	20 000,00	0,00	20 000,00	5 000,00	0,00
	TOTAL	130 428,76	-69,25	130 359,51	32 589,88	12 400,00

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Anne STUTZ
Président de séance

Guy BACCOLI
Secrétaire de séance